MÉLANGES ASIATIQUES

TIRÉS DU

BULLETIN HISTORICO-PHILOLOGIQUE

DΕ

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES

DB

ST.-PÉTERSBOURG.

Tome II.

1re LIVRAISON.

Avec trois planches lithographiées.



St.-Pétersbourg.

Imprimerie de l'Académie Impériale des Sciences.

1852.

Se vend chez M. Eggers et Comp., libraires, Commissionnaires de l'Académie, Perspective de Nevsky, & 12, et à Leipzic, chez M. Léopold Voss.

Prix: 55 Cop. arg. - 18 Ngr.

$\frac{16}{28}$ Avril 1852.

Note sur le yarligh d'Abou-Saïd-Khan conservé sur les murs de la mosquée d'Ani. Par M. N. KHANYKOV.

AVERTISSEMENT.

La grande mosquée d'Ani, dont j'ai donné un dessin très exact, d'après M. Abich, dans la Planche XXIV de l'Atlas de mon Voyage archéologique, porte plusieurs inscriptions, sur la paroi bien conservée de la muraille, à droite de la partie éboulée. La première, en langue persane, est taillée en relief, en caractères neskhi, entourée d'une bordure et forme dix lignes: c'est à celle-ci qu'est consacrée la Note que l'on va lire. Notre savant correspondant y avait joint un petit dessin de la mosquée, parfaitement semblable à celui qui se voit dans mon Atlas, et la copie même de l'inscription, par M. Kästner, habile dessinateur; quant au dessin, j'ai cru inutile de le reproduire, puisqu'il ne servait qu'à indiquer à l'oeil la place exacte des inscriptions; et la copie n'étant qu'une réduction des lettres, sans autre intérêt paléographique, il a paru également peu nécessaire de la faire lithographier.

La seconde inscription, tracée sous la précédente, est celle en caractères cousiques, qui a déjà paru dans mon Voyage, 3e Rapp. Excursion à Ani, p. 138, gravée sur bois, d'après une copie exacte, de M. Khanykov. Des trois textes formant la dernière inscription, l'un est persan, à gauche, sur trois lignes, et incomplet; le second, à droite, sur deux lignes, est géorgien, en caractères khoutzouri; le 3e, sous les deux précédents, est arménien, en une seule ligne : ces trois textes se voient également dans mon 3e Rapport, loc. cit. p. 139, suiv. La date fournie par l'inscription géorgienne, diffère de plusieurs années de celle que donne la contrepartie persane, restituée avec tant de sagacité par M. Khanykov; en effet, d'un côté on lit l'année 635 de l'hégyre, = 1237,8 de J.-C., et de l'autre l'année pascale géorgienne 450 = 1230 : la copie que je possédais alors ne permettait pas une autre explication. Mais déjà depuis longtemps j'ai reçu une autre copie, faite par M. Kästner, qui justifie entièrement la restitution de M. Khanykov et présente des chiffres complètement d'accord avec le nombre, en toutes lettres, du texte persan. Voici, pour plus de clarté, la forme même des signes renfermant la date géorgienne, d'après la nouvelle copie : la forme n'en est pas élégante, ni même, peut-être, tout-à-fait exacte, en tout cas ils sont reconnaissables.

Nouvelle copie.

+ 96486

Ancienne copie.

+ ነሐቢያፑ

Ces signes doivent se lire 4465 O.RF i. e. jesento 3006 ; et signifient: «En l'année pascale 458;» un simple coup-d'oeil fera voir quelles sont les différences entre les deux copies. Quant au sens rectifié de l'inscription, désormais ce sera le suivant:

«En l'année pascale 458 (1238 de J.-C), moi l'atabeg «Zakaria, j'ai confirmé ceci.»

En somme le résultat de cette rectification, ne nous donne qu'un fait nouveau, l'accord entre les dates musulmane et géorgienne; et encore, comme l'année 635 de l'hégyre a commencé le 23 août 1237, tandis que l'année pascale géorgienne 438 commençait très vraisemblablement au 1er septembre, il ressort de-là que la triple inscription dont il s'agit doit avoir été tracée vers la fin de l'année 1238.

B.

"Dans la relation de mon excursion à Ani, insérée par M-Brosset dans son Voyage archéologique. à la suite de son troisième Rapport (1re livr. p. 121—150), j'ai signalé l'existence d'une inscription du temps d'Abou-Saïd-Khan sur les murs de la grande mosquée d'Ani, et même j'en ai donné quelques fragments. Le mauvais état de la copie de cette inscription que je possédais alors ne me permettait pas d'en publier le texte en entier, ni la traduction exacte, et j'ai dû me borner à dire que c'était évidemment un yarligh, par lequel on assurait à tous les sujets d'Abou-Saïd-Khan aide et protection contre toutes sortes d'oppressions et contre la perception d'impôts illicites. Maintenant, ayant reçu de M. Kaestner une copie exacte de cette inscription, je suis à même de compléter les renseignements que j'en ai donnés loco citato.

«Cette inscription est tracée au haut du mur occidental de la grande mosquée d'Ani, au-dessous se trouve l'inscription coufique que j'ai publiée à la page 138 de la relation citée, enfin plus bas l'inscription trilingue publiée à la page 139. Je transcris comme il suit le texte de la première de ces inscriptions: که از مشق تا مغرب جهانیان در سایه مرحمت ومعرلت اونن حق تعالی حکم وفرمانش بزیادکی میرساناد سلطان عالى علاء الرّنبا والرّبن خلر ملكه درین وفت که اور نختکاه پادشاهی روی زمین ابو سعير بهادر خان الله لطيف بعباده

کرده بودند وزور رسانیده روی خرابی غوده ورعایا متغرق کشته کذلك ایات شهر ولایت بسبب فلان . . . لیق ملك چنانکه پیشتر ازین برین شهرانی ودیکر ولایات کردستان بسبب قلان وتمادی وحوالات ناواجب قصریّه زیادننی ودیکر حکم با چنانست که خلایق تدفیر بفومان کود دیوان سمّی قاهر اوست باهیج افریده کم وییش نتواند کرد وبغيراز تمغا وياج براسيتي چيز ديكر نستاننل واز هيج افريله بعلت فلان وتمادى غيره چيز نخواصل

واسباب وخانمان خودرا تمامت كذاشته ورفته هيكيي بما نوشتنر كه حق تعالى سايه اعلى ازسر . . .

- «Et je la traduis ainsi :
 - Dieu, qui embrasse dans son immensité 1) ses esclaves!
 Abou Saïd Béhadour Khan.

Dans ce temps, où (est) l'ornement ²) de la capitale de la souveraineté de la surface terrestre le Sultan élevé, la grandeur du monde et de la religion; que son règne soit éternel.

Yarligh.

- (1e ligne) Comme depuis l'orient jusqu'à l'occident des mondes (tout) se trouve à l'ombre de sa clémence et de sa justice, que le Dieu tout-puissant exalte son pouvoir et ses commandements!
- (2e ligne) Son autre ordre à nous est : les peuples qui se trouvent sous ses ordres ou se groupent autour du tribunal de son nom victorieux, ne peuvent faire ni peu ni beaucoup à aucun des êtres créés; 3)
- teut dire à proprement parler «transparent, peu dense, raréfié;» mais les théologiens orientaux lui donnent aussi le sens de «embrassant, comprenant, enfermant, contenant;» car d'après leurs idées sur les quatre éléments cosmiques, ils se contiennent l'un l'autre, d'après les degrés de leur densité réciproque: ainsi l'eau embrasse la terre, l'une et l'autre sont entourées d'air, et enfin tous ces trois éléments sont saturés, pénétrés et embrassés par la chaleur. Ainsi la fin du verset 15 de la XXXI Soureh du Qoran: الله لمنية ne doit pas être tradulte, comme le fait le traducteur persan du Qoran, par: الله المنابعة المنابعة
- 2) Cette signification du mot doit être ajoutée à celles de : ingenious, clever, dextrous, the right hand,» que lui assigne Richardson, Dict. Pers. Arab. and Engl. 1806. pag. 132. T. 1.
- 3) Cette locution, si commune à-présent dans la langue persane, n'y
 a été introduite, à ce qu'il me paraît, que par les auteurs de l'époque Mélanges asiatiques. II.

- (3e ligne) ne peuvent percevoir aucun droit, en sus des tamgas et des impôts de douane, ne peuvent exiger d'aucun être créé, aucune autre chose, sous forme de Qualan 4) ou de pot-de-vin. 5)
- (4e ligne) Comme jadis dans cette ville d'Ani et dans d'autres provinces du Gourdjistan, sous prétexte de Qalan, de pots-de-vin et d'autres perceptions illégales, on commettait de grandes violences,
- (5e ligne) et l'on opprimait beaucoup, elle commença à se ruiner, ses habitants se dispersèrent. De même les congrégations de la ville et de la province, à cause du Qalan et du .. liq, abandonnèrent

mongole; surtout elle était recherchée de Rachid-Eddin. Ainsi l'on trouve chez lui, dans différents endroits de son Djami uttawarikh: وهيچ افريله در جنان وقت بمن التفات نميكرد i. e. qu'aucun être créé ne bouge de sa place; افريله التفات نميكرد aucun être créé ne m'avait témoigné de la bienveillance à une pareille époque; عيم aucun être créé ne m'avait témoigné de la bienveillance à une pareille époque; عيم aucun être créé ne vint à ma rencontre etc. Surtout cette locution était estimée par les mirzas et les rédacteurs des pièces officielles, et cette coutume, qui est peu en usage maintenant, parmi les écrivains de fermans, s'est conservée jusqu'au temps des Seffévides: ainsi, dans une lettre patente donnée en 1014 de l'H. par Chah-Abbas, à l'évêque arménien du Qarabagh, nous lisons: و تعرض نرمانند ومتعلقان et aucun être créé ne doit opprimer la congrégation des prêtres et ses proches (c.-à-d. les proches de l'évêque).

- 4) Le mot is est traduit chez Meninski par: Impositio, aut certa pecuniae solutio, quae in provincia Schirwan a subditis exigitur.
- 5) La signification propre du mot غادى est: une petite quantité d'eau qu'il est facile d'épuiser; mais on trouve entre autres dans le Qamous: المثمود رجل سكل فافنى ماعنده عطاء i. e. Al masmoud, l'homme qui annulle son avoir par des dons aux solliciteurs.
 - 6) Il est évident que ceci ne pouvait être suivi que des mots:

(6e ligne) leurs biens meubles et immeubles et leurs maisons, s'en-allèrent (d'ici) et m'écrivirent tous : que le Dieu tout-puissant (n'ôte) 6) pas l'ombre élevée, de dessus nos têtes !»

Cette inscription, tout inachevée qu'elle est, confirme positivement l'assertion que j'ai émise comme une conjecture, page 146 de mon excursion à Ani, que la chute finale de cette ville ne doit nullement être attribuée au tremblement de terre qui eut lieu en 1319, mais bien aux persécutions de ses habitants par les Persans et au peu de sécurité que présentaient les extrémités de l'empire des Mongols vers la fin de la dynastie Houlagouide. Le témoignage du yarligh est irrécusable; bien loin de mentionner le tremblement de terre comme une cause de la dispersion des habitants, il énumère une à une toutes les vexations qui les ont forcés à s'expatrier, et il ne me reste qu'à prouver que ce yarligh ne peut être antérieur à l'année du fameux tremblement de terre.

"J'observerai pour cela que le nom d'Abou-Saïd est suivi dans ce document du titre de Béhadour; or j'ai déjà eu l'occasion d'établir, dans le Kabkass No. 27, 1851, par un passage du Tarikhi Guzideh, qu'Abou-Saïd ne prit ce titre qu'au mois de Rebbi el-Akhir de l'année 719 de l'H., qui correspond à la fin de mai et au commencement de juin de l'an 1319, l'ayant mérité alors par sa bravoure dans un combat livré par lui, près de Soultanieh, aux troupes de Qourmouchi et à celles des alliés de cet émir insurgé, les chefs du Diarbekr. Hamdoullah Qazvini dit expressément:

يولج جهانيان در ممالك محروس بدين توقيع مزيّن است c. à d. «Depuis ce temps les patentes indispensables aux humains (i. e. officielles), dans toute l'étendue du royaume bien

ماكم نكنك, et la transcription du yarligh sur le mur s'est arrêtée là, faute de place, mais au fond on y a reproduit tout ce qui pouvait intéresser les habitants d'Ani.

gardé, sont ornées de ce titre.» Or il est peu probable qu'Ani soit juste la première ville à laquelle Abou-Saïd ait songé à donner un firman avec son nouveau titre, et il est beaucoup plus probable d'admettre que ce yarligh est postérieur à l'an 1319.»

N. K h a n y k o v.

Tiflis le 7 (19) Mars 1852.

(Aus dem Bull. hist.-phil. T. X. No. 6).